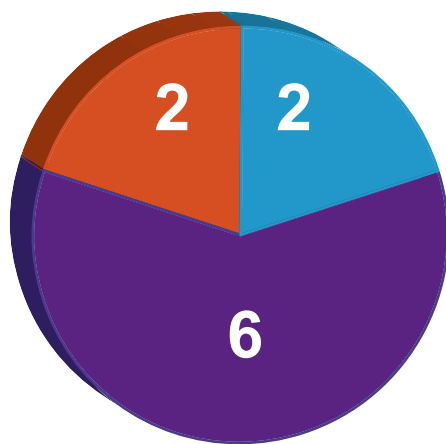




PRÉFET
DE LA HAUTE-
SAVOIE

Liberté
Égalité
Fraternité

Nombre de tués par catégories
d'usagers depuis le 1^{er} janvier 2020



VL 2RM* Piéton Cycliste
*2RM : motards, cyclo

Nombre de tués en 2020	10
Nombre de tués en 2019	18
Nombre de tués en avril 2020	0
Nombre de tués en avril 2019	5

	Accidents	Tués	Blessés
Avril 2020*	9	0	10
Avril 2019	37	5	45
Mai 2019-Avril 2020	489	55	389
Mai 2018-Avril 2019	589	48	639
Évolution sur les 12 derniers mois en Haute-Savoie	-17 %	+15 %	-39 %
Évolution sur les 12 derniers mois en France	-9,2 %	-8 %	-8,6 %



Consultez, en cliquant directement sur le lien *en italique, le baromètre sécurité national de avril 2020*

Répartition des tués	Catégories d'usagers							Tranches d'âges							Sexe		Type de réseaux				Localisation			
	Piéton	Cycliste	Motard	VL	2RM	Autres	autres	0-13	14-17	18-24	25-29	30-44	45-64	64-74	75 et +	Homme	Femme	Auto-route	RN	RD	VC	hors agglo	En agglo	
Avril 2020																								
Total mensuel %																								
Total 2020	2		2	6				2	1		1	4		2	9	1	1		7	2	8	2		
Total annuel %	20 %		20 %	60 %				20 %	10 %		10 %	40 %		20 %	90 %	10 %	10 %		70 %	20 %	80 %	20 %		

La mise en place du confinement de la population à partir du 17 mars 2020 dans le cadre de la gestion de la crise liée au Covid 19 a réduit fortement l'ensemble des déplacements routiers, en particulier individuels ou de loisirs.

Au mois de avril 2020, aucun tué n'est à déplorer sur les routes de Haute-Savoie contrairement à avril 2019 avec 5 décès. Cependant, malgré la période de confinement, 10 accidents corporels ont eu lieu.

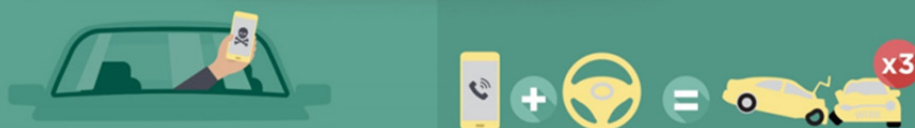
Au cours des douze derniers mois glissants, le nombre de tués a augmenté de 15 % alors que les nombres d'accidents et de blessés baissent respectivement de 17 % (-100 accidents) et de 39 % (-250 blessés).

Le saviez-vous ?

Depuis le 22 mai 2020, tous conducteurs tenant un téléphone en main en commettant en même temps une autre infraction au code de la route en matière de règles de conduite, de vitesse (excès de vitesse), de croisement (non utilisation d'un clignotant...), de dépassement (franchissement d'une ligne blanche...), de priorité (dans un carrefour à sens giratoire, passage piéton, non respect du stop...) dont ces doubles infractions seront constatées par les forces de l'ordre, **auront une rétention de leur permis de conduire. Cette dernière pourra être suivie d'une suspension pour une durée maximale de six mois.**

Pour éviter les risques de téléphoner au volant, suivez nos conseils et téléchargez l'Application mode conduite <https://www.securite-routiere.gouv.fr>

LE TÉLÉPHONE AU VOLANT DÉMULTIPLIE LES RISQUES D'ACCIDENT



LA CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE AU VOLANT EST RESPONSABLE D'1 ACCIDENT CORPOREL SUR 10

TÉLÉPHONER AU VOLANT MULTIPLIE PAR 3 LE RISQUE D'ACCIDENT

Lire un message en conduisant multiplie par au moins 23 le risque d'accident



SÉCURITÉ ROUTIÈRE
VIVRE, ENSEMBLE.

#TousTouchés #TousConcernés

Pour en savoir plus : www.haute-savoie.gouv.fr
Direction départementale des territoires de la Haute-Savoie